



Enfin !

25 juin 2024



Extrait de ARBRES Infos n°1. Été 1996

Cette situation est devenue intolérable

Les riverains sont excédés par le passage de **300 rotations journalières de camions de la Tuilerie**. Nos élus ne semblent pas trop se préoccuper de ce problème.

La création de grand contournement de Strasbourg serait une première réponse. La jonction de la Tuilerie à celui-ci devrait être étudiée afin de ne pénaliser aucune commune et surtout de ne point créer de nouveaux problèmes. Un consensus doit être trouvé rapidement pour que les travaux de voirie se réalisent dans un délai raisonnable de 3 à 5 ans.

Accédez à ARBRES INFOS N°1 en flashant :



Editorial

40 ans que nous attendions ce moment, nous les riverains de la briqueterie. 30 ans que l'Association ARBRES a été constituée pour pousser les élus à agir. Voilà enfin ce dossier bouclé, avec le traitement des fumées, le contournement (COW) et cette sortie dédiée qui s'est fait tant attendre. Mais rien n'est jamais acquis, nous restons vigilants !

Sommaire

- 2-3 Anatomie d'une quête
- 4 Sommes-nous à la campagne ou à la ville ?
Verger pédagogique
Adhésion

ANATOMIE D'UNE QUÊTE

Imaginez : vous vous retrouvez, à votre corps défendant, dans une capsule temporelle pendant près de quarante ans ! C'est la durée qu'il a fallu, à une petite cohorte de citoyens/riverains, rapidement soutenue par une association de défense environnementale – ARBRES - dont ce fut le premier motif d'engagement, pour faire accepter et aboutir une évidence de mieux-vivre : déplacer hors les murs du village d'Achenheim la desserte, par un ballet quotidien de camions et tracteurs d'usine, du site de l'entreprise Wienerberger, avec toutes les nuisances induites.

Rappelez-vous : à la base et à l'origine, une exploitation de tuilerie/briqueterie que les élus des années 1980/1990 présentaient comme mourante aux candidats en recherche de construction dans le village, qu'il fallait surtout retenir en leur affirmant que ce voisinage industriel ne serait plus, sous peu, qu'un souvenir. Car il fallait contrer la baisse régulière de population.

Oui, mais ça, c'était avant ! Avant que l'entreprise en question ne se fit racheter par le numéro 1 mondial de la brique. Et le site qui devait fermer connut une incroyable croissance, avec pour conséquence une augmentation exponentielle de la circulation des poids



lourds, rendant la vie des riverains carrément insupportable.

Dans votre capsule temporelle, votre quête de solution à cette circulation infernale se heurterait, par la suite, alternativement en autant de moments d'espoir que de déceptions. Les protagonistes décideurs, publics ou privés, susceptibles d'être les déclencheurs du schmilblick, n'avaient manifestement pas la même notion de la durée que les citoyens subissant les nuisances. Vaste débat que celui de la compatibilité du temps des citoyens avec celui des décideurs !

Souvenez-vous : indifférence, désintérêt, fausses promesses, engagements fumeux. « refilage » de patate chaude, dénis de compétence, écrans de fumée, etc. Rien ne vous aura été épargné pendant une longue - trop longue - traversée du temps. Pourtant , au début du millénaire, une lueur d'espoir parvint à pénétrer votre capsule temporelle : la collectivité publique alors en charge de la voirie (l'ex-Conseil Général) acceptait de rattachier au projet de COW, alors à l'étude, un accès direct au site Wienerberger à partir du rond-point projeté à l'entrée d'Achenheim.

Exclamez-vous alors : Yeesss ! Oui... mais, non... Par un étrange concours de circonstances, cette même collectivité publique réussissait, au moment de la réalisation du COW, à se défaire de la mise en œuvre de l'accès Wienerberger au double prétexte :

- l'apparition, sur le site, de quelques batraciens relevant d'une espèce migratoire protégée – crapauds verts
- l'opportunité de refiler sa compétence voirie à un futur intervenant, l'EMS, dans le

- obtention de l'inscription du projet de nouvel accès dans le PLUI lors de sa modification début 2021.

En une subtile métaphore de la défense de la diversité des espèces, ce fut pour l'homme /riverain et la bête/batracien, poing haut et patte dressée, même combat !

Et le miracle eut lieu. Là, regardez, ce jour du 14 février 2020, sortant de la plus haute cheminée du site Wienerberger, un friselis de fumée blanche : « HABEMUS VIA NOVA », nous avons une nouvelle route !!! Le Bureau du Conseil de l'Euro-métropole venait d'approuver une « étude de faisabilité pour la création d'un nouvel accès à l'entreprise Wienerberger à Achenheim ». Votre capsule temporelle, à l'extrême de sa dilatation possible, était en surchauffe.

Seriez-vous donc au bout de votre quête ? Que nenni ! Enfin, pas tout-à-fait, pas tout de suite... Votre devoir de vigilance, de pression, de recherche d'informations restait une ardente obligation pour minimiser le probable délai d'attente entre décision et réalisation : nous sommes en France, n'est-il pas ? Bingo ! car débute-rait alors le temps des administrations étatiques, démonstration par le quasi-absurde de la verticalité administrative et procédurale chère à notre pays.

Vous excuserez du peu : voici tout ce qu'il a fallu mettre en œuvre pour un petit bout de voirie de moins de 200 mètres : demande anticipée de prescription archéologique (EMS, janvier 2022), demande de dérogation au régime de protection stricte

des espèces (Sté Wienerberger, mars 2022), avis favorable sous conditions du Conseil National de Protection de la Nature (mai 2022), contribution du collectif de riverains à la consultation publique sur la demande de dérogation introduite par l'industriel (mai 2022), arrêté portant dérogation aux interdictions au titre des espèces protégées (Préfet, juin 2022), arrêté ministériel portant dérogation (août 2022), appel public à la concurrence en vue de la réalisation du nouvel accès (Eurométropole, septembre 2022), prescriptions de mesures complémentaires de fouilles archéologiques après une première campagne fructueuse (Dir. Rég. Aff. Cult., novembre 2022). Et ce qui était promis ... se fit ! **ENFIN !!!**



Les travaux de ce nouvel accès au site Wienerberger désormais et **ENFIN** achevés, vous vous poserez alors la question qui vous taraude, au risque de faire des incompris : merci qui ? Soyez grand seigneur et généraliste, une formule mathématique fera l'affaire pour la réponse idoine : la somme des temps de blocage des uns et des atermoie-ments des autres sera **ENFIN** devenue inversement proportionnelle à la force d'addition des pressions ci-



Sommes-nous à la campagne ou à la ville ?

La publicité du promoteur du nouveau lotissement *Les Vergers du Fort Kleber*, à Wolfisheim vantait *un cadre de verdure rare*. Les heureux nouveaux résidents, comme ceux d'ailleurs qui ne vont pas tarder à emménager dans les nouveaux lotissements d'Oberschaeffolsheim vont donc pouvoir désormais juger par eux-mêmes de l'environnement naturel dont ils disposent aux alentours.

Ils vont être tout naturellement attirés par les chemins qui longent la Bruche. Or que constatons-nous ?

- Ces dernières années quasiment tous les arbres qui bordaient ces chemins ont disparu, chênes, charmes, noyers, peupliers... Ces abattages devaient être compensés par des plantations de haies. Ces haies ont été effectivement plantées, mais ne sont pas entretenues, ou pire, sont grignotées discrètement années après années pour laisser place à des immenses cultures d'un seul tenant.
- Ces chemins sont souvent impraticables dès lors qu'il a plu. Ils se transforment en bourbiers, s'ils ne sont pas carrément labourés !

- A certains endroits (entre Oberschaeffolsheim et Holtzheim) des barrages de souches et d'arbres abattus interdisent carrément l'accès des promeneurs à la rivière.

Cette situation, du fait de quelques agriculteurs irascibles est intolérable et nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une réponse de nos élus du genre : *Ce sont des chemins propriétés de l'association foncière, leur utilisation pour la promenade est tolérée. En principe nous pourrions en interdire tout accès.*

Aussi nous demandons des zones de *partage rural* :

- Pour un respect du promeneur, cavalier, joggeur, vététiste en lui permettant d'accéder à un maximum de chemins « partagés » avec les agriculteurs.
- Un entretien de ces chemins par les associations foncières et les communes pour qu'ils soient praticables été comme hiver, y compris pour des poussettes et des vélos d'enfants.
- L'arrêt des barrières systématiques (souches, troncs, végétaux...) destinés à empêcher l'accès des promeneurs et cavaliers à la Bruche et s'il le fallait l'acquisition par la commune d'un cordon naturel et balisé pour la promenade.



Ça bouge au verger pédagogique !

Lundi 6 et mardi 7 mai, les bénévoles d'ARBRES ont accueilli les enfants de l'école maternelle de Wolfisheim pour des ateliers ...

pédagogiques ! Au programme cours sur la pollinisation des fleurs par les abeilles, reconnaissance des feuilles, et même création de parfums... Retrouvez tous les ateliers mensuels



ADHESION A.R.B.R.E.S.

ARBRES est une association d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel : cotisations et dons donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable (CGI Art. 200).

ARBRES a besoin de votre soutien pour poursuivre ses activités (journaux, tracts, site internet, conférences, etc.). Soutenez-nous !

J'adhère en ligne sur <https://www.arbres.asso.fr> (paiement sécurisé par carte bancaire). Accès direct à la page d'adhésion :



ou bien en envoyant le bon d'adhésion ci-dessous accompagné d'un chèque, à ARBRES, 13 rue du canal, 67203 Oberschaeffolsheim

- ✕ -

Adhésion (20 €) Dons : €

Nom et prénom : Adresse :

Adresse courriel :